



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR4312017**
APPELLATION DU SITE **Vallée du Dessoubre**

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
A	FR4312017

1.3 Appellation du site

Vallée du Dessoubre

1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

09/04/2015

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du premier arrêté (JO RF) :	26/04/2006
ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	23/03/2018
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS :	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	Pas de données
pSIC : Dernière évolution :	30/04/2006
SIC : Première publication au JO UE :	Pas de données
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	Pas de données
ZSC : Premier arrêté :	Pas de données
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	Pas de données
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	Pas de données

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6.61917°

Latitude : 47.17722°

2.2 Superficie

16636 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR43	43	Franche-Comté

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
25	Doubs	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
25046	BATTENANS-VARIN	Oui
25051	BELLEHERBE	Oui
25061	BIEF	Oui
25074	BONNETAGE	Oui
25091	BRESEUX	Oui
25095	BRETONVILLERS	Oui
25102	BURNEVILLERS	Oui
25114	CHAMESOL	Oui
25125	CHARMOILLE	Oui
25161	CONSOLATION-MAISONNETTES	Oui
25173	COUR-SAINT-MAURICE	Oui
25174	COURTEFONTAINE	Oui
25203	DOMPREL	Oui
25213	ECORCES	Oui
25244	FLEUREY	Oui
25248	FONTENELLES	Oui
25255	FOURNET-BLANCHEROCHE	Oui
25256	FRAMBOUHANS	Oui
25262	FUANS	Oui
25268	GERMEFONTAINE	Oui
25275	GLERE	Oui
25301	GUYANS-VENNES	Oui
25314	INDEVILLERS	Oui
25325	LANDRESSE	Oui
25329	LAVAL-LE-PRIEURE	Oui
25333	LAVIRON	Oui
25335	LIEBVILLERS	Oui

25344	LONGEVILLE-LES-RUSSEY	Oui
25349	LORAY	Oui
25366	MANCENANS-LIZERNE	Oui
25386	MONTANCY	Oui
25387	MONTANDON	Oui
25391	MONT-DE-LAVAL	Oui
25392	MONT-DE-VOUGNEY	Oui
25393	MONTECHEROUX	Oui
25402	MONTJOIE-LE-CHATEAU	Oui
25426	NOIREFONTAINE	Oui
25433	ORGEANS-BLANCHEFONTAINE	Oui
25453	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	Oui
25456	PLAIMBOIS-DU-MIROIR	Oui
25457	PLAIMBOIS-VENNES	Oui
25458	PLAINS-ET-GRANDS-ESSARTS	Oui
25504	ROSUREUX	Oui
25512	RUSSEY	Oui
25519	SAINT-HIPPOLYTE	Oui
25522	SAINT-JULIEN-LES-RUSSEY	Oui
25550	SOMMETTE	Oui
25551	SOULCE-CERNAY	Oui
25138	TERRES-DE-CHAUX	Oui
25584	VALOREILLE	Oui
25588	VAUCLUSE	Oui
25589	VAUCLUSOTTE	Oui
25591	VAUFREY	Oui
25600	VENNES	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Aucune information disponible

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C
						Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
B	A215	Bubo bubo			p	3	5	p	P	M				
B	A217	Glaucidium passerinum			p	0	1	p	P	M	C	B	C	B
B	A222	Asio flammeus		X	c			i	P		D			
B	A223	Aegolius funereus			p	0	1	p	P	M	C	B	C	B
B	A229	Alcedo atthis			p	1	2	p	P	M	C	C	C	B
B	A234	Picus canus			p	0	1	p	P	M	C	B	C	B
B	A236	Dryocopus martius			p	30	35	p	P	M	C	B	C	B
B	A238	Dendrocopos medius			p	1	1	p	P	M	C	B	C	B
B	A246	Lullula arborea			r	0	1	p	P	M	C	B	C	B
B	A272	Luscinia svecica		X	c			i	P		D			
B	A338	Lanius collurio			r	10	12	p	P	M	C	C	C	B
B	A379	Emberiza hortulana		X	c	0	2	i	P	M	D			
B	A027	Egretta alba			c	5	10	i	P	M	D			
B	A029	Ardea purpurea		X	c			i	P		D			
B	A030	Ciconia nigra			c	1	3	i	P	M	D			
B	A031	Ciconia ciconia		X	c	10	30	i	P	M	D			
B	A070	Mergus merganser			r			p	P	DD	C	B	C	B

B	A072	Pernis apivorus			r	1	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A072	Pernis apivorus			c	1	4	i	P	M	C	B	C	C
B	A073	Milvus migrans			r	3	7	p	P	M	C	B	C	B
B	A074	Milvus milvus			r	7	12	p	P	M	C	C	B	B
B	A081	Circus aeruginosus			c	0	1	i	R	M	D			
B	A082	Circus cyaneus			c	1	3	i	P	M	D			
B	A094	Pandion haliaetus			c	0	1	i	R	M	D			
B	A103	Falco peregrinus			p	10	12	p	P	M	C	B	B	B
B	A104	Bonasa bonasia			p	0	1	p	P	P	C	B	C	B
B	A127	Grus grus	X		c	20	80	i	P	M	D			
B	A153	Gallinago gallinago			w			i	P	DD	D			

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max		C R V P	IV	V	A	B	C	D	E
B		Gallinago gallinago		X			i	P			X			X	

B		Ptyonoprogne rupestris					i	R			X			
B		Anthus pratensis					i	R			X		X	
B		Lanius excubitor					i	R			X		X	X
B		Saxicola rubetra					i	R			X		X	X
B		Hippolais icterina					i	P			X		X	X
B		Phylloscopus sibilatrix					i	P			X		X	
B		Muscicapa striata					i	P			X		X	
B		Carduelis cannabina					i	P			X		X	
B		Pyrrhula pyrrhula					i	P			X		X	

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
------------------	---------------------------

N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1.98%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5.77%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	17.95%
N15 : Autres terres arables	1.95%
N16 : Forêts caducifoliées	65.9%
N17 : Forêts de résineux	0.59%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	4.88%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0.98%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Habitats d'eau douce - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Pelouses sèches - Forêts - Habitats rocheux - Grottes - Marais et tourbières - Formations tufeuses - Terres agricoles

Sur les territoires agricoles, le mode d'exploitation est essentiellement basé sur l'exploitation de prairies permanentes, en majeure partie des pâtures pour des raisons de topographie (forte pente). Leur conduite, relativement dynamique, va de pair avec un niveau de fertilisation pouvant induire un mauvais état de conservation des habitats naturels voire une dégradation ponctuelle de la qualité des eaux de surface. Dans le même temps, est noté un risque important d'abandon de certains territoires agricoles. Les possibilités de reprise sont rares et ont abouti à des plantations y compris en fond de vallées. La perte de biodiversité s'accompagne d'une perte de valeur paysagère. Les secteurs non productifs (corniches, pelouses ...) montrent un enrichissement très marqué.

Le taux de boisement est relativement élevé (67%) avec une forte proportion de forêts résineuses (58%) résultant d'un envahissement spontané et progressif des peuplements feuillus mais aussi de plantation d'anciennes parcelles agricoles. Ce phénomène peut encore s'accroître malgré une certaine mévente des bois de la vallée.

Le Dessoubre et la Reverotte montrent des peuplements de bryophytes bien développés ce qui confère un intérêt communautaire à ces 2 rivières. Cependant, la qualité physico-chimique des eaux est moyenne en raison de teneurs excessives en nitrate (voire en phosphore dans le cas du ruisseau de Vaux) en relation avec les activités exercées sur le bassin versant. La pollution, de nature organique, trouve essentiellement son origine au niveau des effluents domestiques non traités et des épandages agricoles. Cette contamination provoque des développements algaux importants durant la saison estivale provoquant une diminution constante de la ressource halieutique. L'indice biologique reste satisfaisant (17/20) bien que les groupes repères polluo-sensibles ne soient pas inventoriés. Pour le Doubs, l'essentiel des désordres trouve son origine dans la présence de retenues hydro-électriques situées en amont du site et sur le site (retenues de Vaufrey et de Bief). De fréquents phénomènes de lâchers d'eau sont enregistrés de même que les débits peuvent se montrer insuffisants à certaines époques de l'année. L'eau dont la qualité physico-chimique est satisfaisante peut également montrer des valeurs de

température excessives en été.

Le développement touristique est une composante importante pour ces vallées. Actuellement, les équipements de fond de vallée sont rares (quelques hôtels et un seul village, Rosureux). Les pratiques de loisirs telle que la pêche ou la randonnée pédestre s'organisent à partir du plateau à l'exception des visites du séminaire de Consolation pour lequel les lieux de stationnement se situent en fond de vallée. Les loisirs motorisés restent modérés. Cette maîtrise reste à pérenniser, certains promoteurs pouvant concevoir un développement plus important des infrastructures d'accueil en fond de vallée.

La tourbière des Cerneux-Gourinots a autrefois été exploitée par son propriétaire. Cette exploitation a cessé depuis longtemps tout comme le pâturage de la tourbière du Verbois. Aucune activité humaine n'est plus à présent menée sur ces milieux remarquables. Aujourd'hui, l'une des priorités est la maîtrise des activités humaines en périphérie immédiate du site Natura 2000 qui pourraient générer des incidences sur les caractéristiques intrinsèques du site (eaux de ruissellement ou d'infiltration, etc...).

4.2 Qualité et importance

À l'est du département du Doubs, les vallées du Doubs, du Dessoubre et de la Reverotte incisent profondément les plateaux calcaires du Jurassique selon un axe globalement orienté nord-est sud-ouest. La disposition tabulaire des roches conditionne des versants abrupts mais réguliers. Les parties hautes sont constituées de corniches calcaires tandis que les parties basses sont ennoyées de cailloux et d'argiles. Les fonds de vallée restent étroits. Le Dessoubre prend sa source à 600m d'altitude sous la Roche du Prêtre, dans le Cirque de Consolation. Sa naissance résulte de la confluence d'une série d'émergences, alimentées par les eaux d'infiltration des plateaux voisins. De nombreux exutoires de tourbières, entonnoirs et gouffres du plateau calcaire se rattachent ainsi au réseau souterrain du Dessoubre. À quelques kilomètres de là, il est rejoint par son principal affluent, la Reverotte, débutant sous la roche Barchey (988m), près du village de Loray. Le Dessoubre termine sa course dans le Doubs, 33km plus loin, à Saint-Hippolyte. Depuis la frontière suisse, ce dernier, circule d'est en ouest, après l'impressionnant virage du Clos du Doubs.

Dans cet ensemble, la forêt est dominante, les peuplements feuillus, résineux ou mixtes couvrant les versants abrupts. Cependant, les falaises et amphithéâtre rocheux, les prairies de pente, les réseaux de haies et bosquets, les fonds de vallée s'évasant régulièrement à la faveur d'afférences latérales confèrent à l'ensemble un attrait paysager remarquable et relativement diversifié. Des atteintes sont cependant notées. En effet, ces vallées accueillait autrefois beaucoup plus d'activités qu'actuellement. Dès le Moyen Âge, l'énergie motrice des rivières a été utilisée. De nombreux moulins, scieries, forges, tuileries, teintureries... aujourd'hui disparus, s'étaient implantés dans les vallées. Les traces en sont encore visibles. Cependant, leur abandon, le déclin des activités agricoles en liaison avec les difficultés d'exploitation ont induit un enrichissement et un boisement (souvent sous la forme de plantations de résineux) progressifs des vallées.

L'encaissement des vallées, l'opposition de versants plus ou moins abrupts, le contraste entre les différentes vallées, la nature des calcaires, la présence des plateaux occasionnent une grande diversité de milieux naturels.

La forêt couvre la majeure partie du site (60 %), en raison surtout de la topographie marquée et elle est le siège d'une activité économique importante.

Les milieux ouverts herbacés représentent environ 35% de la superficie du site. Les prairies pâturées semblent représenter la part essentielle. Sur les sols superficiels apparaissent des pelouses, formations ouvertes, à végétation rase exigeant des sols superficiels bien drainés et non fertilisés. Leur superficie, plus importante, par le passé est aujourd'hui anecdotique. Pourtant, leur conservation est essentielle pour le maintien de la richesse de cet ensemble (en évitant

l'enfrichement).

En raison de l'extrême karstification du sous-sol calcaire et de la configuration des vallées, les formations humides restent localisées, malgré un contexte général de forte pluviosité. Malgré leur rareté, toutes présentent une forte valeur patrimoniale. La vulnérabilité de ces formations humides est accentuée par leur fragmentation et leur petite taille. Enfin, leur importance est vitale pour la ressource en eau et l'alimentation des ruisseaux afférents à la Reverotte ou au Dessoubre.

La tourbière des Cerneux-Gourinots et les zones humides environnantes, les Seignes des Guinots, le Verbois sont localisées à l'est du Russey. Ce secteur se trouve au coeur d'un synclinal orienté nord-est/sud-ouest. Il est bordé par des formations calcaires du Jurassique alors que son centre présente des formations glaciaires imperméables, à l'origine des milieux tourbeux. Une tourbière est un écosystème particulier. Son microclimat a permis le développement d'espèces boréo-arctiques, caractéristiques des régions nordiques de l'Europe. Les tourbières sont d'importants réservoirs hydriques et jouent un rôle régulateur dans la circulation complexe des eaux superficielles et souterraines de la région.

Conditionnant la géomorphologie des lieux et la répartition de nombreuses formations végétales, les cours d'eau marquent fortement de leur empreinte ces vallées. Des efforts ont déjà été consentis pour la résorption des pollutions sur le Plateau si bien qu'une amélioration de la qualité des eaux est observée même si demeurent des secteurs non conformes avec les objectifs de qualité préconisés, ceci en liaison avec des charges excédentaires en phosphore et en azote. Ces vallées constituent des espaces naturels privilégiés où aux canyons froids de l'amont succèdent de plus larges épanouissements.

Dans les vallées, les résurgences latérales constituent souvent des sources pétifiantes aboutissant à la formation de barres de tuf* le long du ruisseau ou de tufières colonisées par d'importantes associations de mousses.

Les habitats naturels rocheux pentes rocheuses, éboulis, grottes, réseau souterrain,...) sont une autre composante essentielle du site car marquant profondément le paysage.

Cette incontestable diversité d'habitats naturels (21 d'intérêt communautaire) est particulièrement favorable au développement d'une faune et d'une flore remarquables et de grande valeur (21 espèces sont répertoriées aux annexes 1, 2 et 4 des directives Oiseaux et Habitats).

L'avifaune n'est pas en reste avec la présence de 11 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. Les falaises constituent le domaine de nidification du faucon pèlerin, la richesse du secteur est bien illustrée. Un réseau d'arrêtés de protection de biotope a été mis en place pour assurer sa protection, la Franche-Comté portant une forte responsabilité en France. Sur ces mêmes milieux, se reproduisent d'autres oiseaux remarquables comme le hibou grand duc (environ 5 couples) ou encore le grand corbeau.

Pour plusieurs espèces des espaces ouverts ou semi-ouverts (alouette lulu, pie grièche écorcheur, turier des prés...), les preuves de nidification sont apportées ; des inventaires complémentaires permettront d'apprécier leur densité. La bondrée apivore, le milan noir et le milan royal sont très régulièrement nicheurs dans les massifs forestiers et aussi dans les espaces semi-ouverts. Ici, le milan royal présente des densités parmi les plus élevées de Franche-Comté. Dans les zones boisées situées au-delà de 600m d'altitude, les peuplements forestiers les plus âgés abritent la chouette de Tengmalm, cependant assez rare sur le site. La présence de gros hêtres lui est particulièrement favorable ainsi qu'à toute une communauté d'oiseaux cavernicoles à commencer par le pic noir et le pic cendré. Le martin pêcheur est régulier sur l'ensemble des différentes rivières.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A08	Fertilisation		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
L	A09	Irrigation		I
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	B02.03	Elimination du sous-bois		I
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	D01.05	Pont, viaduc		I
L	E02.01	Usine		I
L	E03.02	Dépôts de déchets industriels		I
L	F03.02.01	Collecte d'animaux (insectes, reptiles, amphibiens, ...)		I
L	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
L	F04	Prélèvements sur la flore		I
L	F06	Autres activités de chasse, de pêche ou de collecte		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G02	Structures de sports et de loisirs		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	A02	Modification des pratiques culturelles (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes...)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I

M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		I
M	E01.03	Habitations dispersées		I
M	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
M	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase...)		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine communal	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- PROFIT, A-F., MONCORGE, S. (2008). Docob du site "Tourbières des Cerneux-Gourinots et zones humides environnantes, les Seignes des Guinots, le Verbois". DIREN-FC , 62 pages + annexes + atlas cartographique.
- HAGIMONT, A., (2009) - Document d'objectifs du site Natura 2000 (SIC: FR4301298) - ZPS: FR4312017) des "Vallées du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs". Communauté de Communes du Plateau du Russey- Le Russey. DIREN franche-Comté, Union Européenne. 110p. + annexes.
- JUSSYK F., COURTE C. (2009). Etude de l'avifaune du site Natura 2000 des « Vallées du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs », dans le cadre de l'élaboration de son document d'objectifs - Synthèse de la campagne 2008. ALISEA, ECOLOR, Communauté de Communes du Plateau du Russey, DIREN FC, Conseil Général du Doubs. 49p.
- Base de données CBNFC-ORI, 2012.
- Base de données LPO, 2011 et 2013.

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0%
32	Site classé selon la loi de 1930	1.95%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	4.88%
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	0.35%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

31	SOURCE DU MOULIN DE VERMONDANS A PLAIMBOIS-VE	+	0%
31	RUISSEAU DU VAL A PIERREFONTAINE-LES-VARANS	*	0%
31	ROCHES DU BOURBET AUX BRESEUX	+	0%
31	LES RUINES DU MOULIN DES EPAIS ROCHERS A PIER	+	1%
31	LES RIVES DU DESSOUBRE A ROSUREUX	*	0%
31	GROTTE DE L'ERMITAGE A MANCENANS-LIZERNE	+	0%
31	FALAISES DU MONT	+	1%
31	FALAISE ET RAVIN DE MOUILLEVILLERS	*	0%
31	CASCADE DE WAROLY A MANCENANS-LIZERNE	+	0%
32	SITE DE GIGOT A BRETONVILLERS	+	0%
32	GROTTE ET CHATEAU DE LA ROCHE A SAINT-HIPPOL	+	0%
32	CHATEAU DE MONTJOIE	+	0%
22	Forêt communale du Russey	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Syndicat Mixte d'Aménagement du Dessoubre et de Valorisation du
 Organisation : Bassin Versant - tél : 03 81 31 37 55 Chargé de mission NATURA
 2000 : Aurélien HAGIMONT tél : 06.89.37.87.64

Adresse : 3 rue du Clos Pascal
 25190 Saint-Hippolyte

Courriel : ahagimont@smix-dessoubre.fr

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom :
		Lien :
		http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/vallees-du-dessoubre-de-la-reverotte-et-du-doubs-a286.html
Non, mais un plan de gestion est en préparation.		

6.3 Mesures de conservation

Syndicat Mixte d'Aménagement du Dessoubre et de Valorisation du Bassin Versant
Chargé de mission Natura 2000 : Aurélien HAGIMONT
3 rue du Clos Pascal - 25190 SAINT-HIPPOLYTE
Tel : 03 81 31 37 55 / 06 89 37 87 64
Email : ahagimont@smix-dessoubre.fr
DOCOB réalisé

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/100000ème

Source : AUTRE

Détails :